

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 16 mars 2018

RÉACTION DE JEAN-FRANÇOIS DAURÉ À LA DÉCISION DU DÉPARTEMENT POUR LA TRAVERSÉE DU ROND-POINT DE GIRAC

«Je prends acte de la décision du département de la Charente par la voix de son président.

Elle suscite chez moi de l'étonnement et de l'incompréhension.

Pendant plus d'un an, les services de GrandAngoulême et de la SPL GAMA ont travaillé pour apporter toutes les garanties techniques répondant aux inquiétudes formulées par le Département.

Nous avons produit la démonstration fonctionnelle de la solution que nous proposons – à savoir la traversée du rond-point de Girac – notamment en organisant une visite technique avec les représentants du département à Nantes ou le même dispositif a été mis en place avec succès, mais aussi en cofinçant une nouvelle étude de trafic associant pleinement les services techniques des deux collectivités.

Aujourd'hui, suite à cette décision, nous ne prendrons aucun risque qui mettrait en danger le chantier du BHNS et son calendrier.

Le tracé qui éviterait le rond-point de Girac présente de trop nombreuses incertitudes pour être envisagé : tracé hors Déclaration d'utilité publique , zone humide, géologie, coupure de la D1000, reconfiguration des arrêts de bus dans l'emprise de l'hôpital , sécurité des usagers, modification de l'entrée de l'hôpital et des accès au parking relais avec croisement des flux entre les véhicules de transport en commun et les véhicules particuliers, rallongement des parcours pénalisant l'exploitation...

De plus le surcoût de cette option serait beaucoup trop important pour être assumé par la collectivité. Il est hors de question d'engager des dépenses nouvelles nous amenant à revoir à la hausse le versement transport versé par les employeurs dont l'agglomération vient de baisser récemment le taux. Toutefois dans la mesure où le département serait prêt à nous accompagner techniquement et financièrement de manière substantielle sur cette variante, nous pourrions envisager à terme de la mettre en œuvre dans un deuxième temps avec toutes les garanties et réponses sécuritaires nécessaires vis à vis de l'hôpital et des usagers des voiries.

En conséquence à ce jour la seule solution est que le BHNS accède jusqu'à l'entrée au rond-point de Girac par une voie dédiée prioritaire et devra ensuite s'insérer dans le trafic comme un véhicule normal.

Pour l'instant le choix d'avenir de privilégier le transport en commun en substitution du transport individuel sur notre agglomération n'est pas partagé par le Département, nous serons très attentifs aux investissements proposées par ce dernier dont c'est la compétence, pour prendre en charge le désengorgement du rond-point de Girac et plus particulièrement au niveau de la D1000 et de la D910. »

Jean-François DAURÉ,
Président de GrandAngoulême

CONTACT

William DENIZET

Directeur de la communication de GrandAngoulême

05 45 93 08 37 • 06 46 73 88 56

w.denizet@grandangouleme.fr

